

Le 4 mars 1785 - Céré aux administrateurs de l'Isle de France

===

Lettre transcrite dans *Voyage au Bengale* de J.-F. Cossigny, t.2, p. 285.

[Intérêt à développer la culture du cannelier, et efficacité de la méthode proposée par Cossigny pour sa préparation. Autres culture à Monplaisir et à l'île Bourbon.]

===

Lettre de M. Céré, commandant du quartier des Pamplemousses, directeur du Jardin National, à MM. de Souillac, chef d'escadre des armées de l'Etat, gouverneur général des Etablissements François dans les Indes, et Chevreau, intendant des Iles de France et de Bourbon.

Au Jardin National, Ile-de-France, le 4 Mars 1785.

Messieurs,

La découverte de M. de Cossigny, ingénieur et habitant de cette île, pour bonifier la canelle du crû de la colonie, est aussi heureuse dans ses effets, qu'elle est importante par ses conséquences. La méthode qu'il a indiquée dans la préparation de l'écorce du canelier est simple et aussi efficace qu'il le dit, en suivant avec attention le procédé dont il a donné le détail.

J'ai été étonné de son succès, dans les essais que je viens de faire. J'ai préparé, suivant sa méthode, quarante livres de canelle, provenant d'arbres qui n'avoient point été cultivés pour cet objet, et que je faisois recéper, pour les remettre à bois neuf, afin d'en rendre par la suite la manipulation plus prompte et plus abondante.

M. Le Comte, habitant de l'Ile de Bourbon, dont le mérite et les talents vous sont connus, nous écrit du 10 février de cette année, qu'il a préparé, suivant la méthode de M. de Cossigny, de la mauvaise canelle, ou des écorces prises sans choix ; il marque qu'il n'a pas trouvé de comparaison à faire entre la bonté, le parfum de cette canelle, et celle qui avoit été séchée sans apprêt. Que seroit-ce, ajoute ce cultivateur éclairé, de celle provenant des caneliers cultivés avec soin, ou cultivés à l'effet d'en tirer annuellement l'écorce, sur les jets âgés d'environ trois ans ? C'est une obligation de plus, ajoute-t-il, que nos colonies auront à M. de Cossigny. Je vous rapporte, Messieurs, les essais d'un cultivateur de Bourbon, comme une confirmation de ceux que je viens de faire, persuadé que vous serez bien aises de savoir que le succès de cette découverte est la même dans les deux îles.

Elle me paroît d'autant plus intéressante, que la culture du canelier est facile et assurée, et que les Colons peuvent le multiplier très-promptement. C'est un des objets de culture, dont le produit me paroît le plus riche, et dont l'exportation est le plus à désirer, puisque la métropole tire cette denrée d'une nation étrangère.

Le giroflier commence à se multiplier dans les îles. M. Hubert, habitant de Bourbon, a récolté l'année dernière près de quinze livres de clous secs. Il a formé sur ses terres une plantation de cayoyers. Un muscadier créole, femelle, vient de nous montrer ses premières fleurs au Jardin National. M. de Sicre, capitaine de cette garnison, vient de cueillir, à Bourbon, la première noix muscade aromatique en état de maturité ; les Cafés reprennent vigueur ; les sucreries se multiplient ; l'indigo, le coton, le camphrier, le tamarinier, le tabac, etc., offrent des ressources aux cultivateurs laborieux ; mais je ne connois point de productions, Messieurs, dont la culture soit d'une réussite aussi sûre, et qui éprouve moins de difficultés que le canelier. Cet arbre vient de boutures et de graines ; il vient avec une telle facilité que les oiseaux le plantent par-tout dans notre île. Il résiste au vent ; et dès l'âge de cinq ans au plus, il est propre à être exploité, et fournira ensuite de nouveaux jets, qu'on mettra en coupe réglée, tous les trois ans. Un carré contiendroit d'autant plus de plants, qu'il ne s'agiroit que de les espacer par

lignes éloignées de 7 à 8 pieds les unes des autres, en plaçant les plants à 5 ou 6 pieds de distance dans chaque ligne.

Le jardin national contient un très-grand nombre de jeunes plants, et produit annuellement beaucoup de graines ; il sera très-facile aux Colons qui voudront en faire des plantations, de se procurer des uns ou des autres, en s'adressant au sieur *le Barbier*, préposé au détail des pépinières de ce jardin. *Le Réduit* a beaucoup de caneliers en rapport. On en trouve aussi chez beaucoup d'habitans, dans toute sorte de terrains, et dans tous les quartiers de l'île : aussi ces arbres se multiplieront très-facilement, si les Colons se livrent à cette culture.

Si vous pensez, Messieurs, que ma lettre puisse inspirer, dans nos îles, le goût d'une culture, que je conseille d'autant plus, que l'expérience m'a démontré sa facilité et son produit, j'aurai rempli mon but : alors je vous demanderai votre agrément, pour la faire insérer dans notre feuille périodique. Je suis avec respect,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé Céré

* * *